



N°10
Juin 2018

Le Portifontain

Votre Magazine d'informations municipales

www.ville-fontaineleport.fr



N'oubliez pas
la grande fête
du village le

23 juin

de 11h à minuit

Organisée par le Comité
des Fêtes au Parc E. Millet

Suivi du Feu d'artifice

Offert par la Mairie



VIE DE LA COMMUNE P. 4 à 10 et 15

DOSSIER : BILAN MI-MANDAT P. 11 à 14

RETOUR EN IMAGES P. 16 à 17

ASSOCIATIONS P. 18 à 23

AGENDA P. 24

N°10
 Juin 2018
 Le Portifontain
 magazine

- Directeur de la publication :
 Béatrice Mothré
- Rédaction et Photos :
 Service communication
- Réalisation/Impression :
 Espace Graphic

Mairie de Fontaine-le-Port
 3 rue du général Roux
 77590 Fontaine-le-Port

Mardi, mercredi, vendredi,
 samedi de 9h00 à 12h00
 Permanence : le mardi de 18h à
 19h (hors vacances scolaires).

Tél. : 01 64 38 30 52
 Fax : 01 64 38 36 07

Courriel :
 mairie-fontaineleport@wanadoo.fr

Site internet
 www.ville-fontaineleport.fr

Bureau CCAS
 sur rendez-vous, à prendre
 au secrétariat de la mairie

Cantine - Garderie
 Tél : 01 64 38 30 40

Groupe scolaire
 École Primaire de
 Fontaine-le-Port :
 Tél : 01 64 38 32 69
 Directeur : Monsieur Surreaux

ETAT CIVIL

NAISSANCES **bienvenue à...**

02 juin 2017, CUBAYNES Raphaël
 04 juin 2017, ABEDIN BERNIARD Abbygaël
 25 juillet 2017, STURM Robin
 15 septembre 2017, LEMAITRE PELLETIER Luna
 26 septembre 2017, HENRY BRUYAS Ezekiel
 28 novembre 2017, THOMASSET Jean
 11 mars 2018, DE ALMEIDA Anna
 28 mars 2018, DERESMES Maxance
 11 avril 2018, BURGUBURU Raphaëlle
 20 avril 2018, BEYNEL - RECORD Kentin,

MARIAGES **tous nos vœux de bonheur et de prospérité à...**

03 juin 2017, JOUBIOUX Maxime et LEJUEZ Marianne
 24 juin 2017, PAUPARDIN Quentin et CORMERAIS Aurélie
 19 mai 2018 : TEYCHENNÉ Camille et PERET Marion

DÉCÈS **nos sincères condoléances aux familles de...**

21 juin 2017, FRENAISON Serge - 69 ans
 29 juillet 2017, LEVASSEUR Alain - 75 ans
 11 août 2017, MILLET Daniel - 86 ans
 22 août 2017, CHAPIN épouse BILLY Colette - 86 ans
 24 août 2017, SAUSER Claude - 68 ans
 17 octobre 2017, AUBERT épouse EVRARD Michèle - 70 ans
 08 février 2018, MARQUINA René - 76 ans
 21 avril 2018, MOTHRE François - 70 ans
 5 mai 2018, PILON Danièle épouse BONNET - 70 ans

Infos utiles

Pompiers	18	Drogue info service	08 00 23 13 13
Police Secours	17	SOS Suicide	01 40 44 46 45
SAMU	15	Ecoute Cancers	01 45 02 15 15
SOS enfance maltraitée	119	SOS Alcool	01 69 05 17 73
Violences conjugales	3919	Médecins Urgences	08 25 82 85 05
Urgence EDF	09 72 67 50 77	Urgences Dentaires	08 92 23 11 28
Urgence GAZ	08 00 47 33 33	Conciliateur sur RV	01 60 69 34 75
Centre anti poison	01 40 05 48 48		



Chères Portifontaines, Chers Portifontains,

Le Portifontain revient en nouvelle version et sera désormais édité semestriellement, mi juin et mi décembre. Vous y trouverez entre autre, des informations relatives au quatrième trimestre 2017 au vu que notre dernier bulletin n'avait pu être publié en février de cette année.

Flash back donc sur la vie de notre village avec,

- une équipe enseignante sous la direction de Mr Sureaux pour un accueil de 89 élèves de la maternelle au primaire. Sorties, sport au gymnase, chorale ... autant de projets réalisés qui font le bonheur des élèves pour lesquels la mairie apporte sa collaboration.
- deux nouveaux visages qui s'ajoutent au personnel municipal, avec Juline qui intervient en tant qu'ATSEM et Mélanie en garderie - cantine et ateliers loisirs,
- un club d'archers, de badminton et le groupe des Choralistes venus s'ajouter aux loisirs proposés par les associations Portifontaines,
- les travaux de la construction de la cantine – garderie – mise en accessibilité de la salle des fêtes sont terminés, les aménagements extérieurs et de la cour seront prêts fin juillet.

Un marché public est ouvert pour la création du parking et la réfection de la rue Jean Moulin,

- comme nous l'avions indiqué au Portifontain n° 9, nous avons tenu deux réunions publiques :
 - le 30 septembre avec la présentation du futur Plan Local d' Urbanisme (PLU)
 - le 7 octobre avec la réunion de mi mandat (2014-2020) déroulant ainsi les actions réalisées en investissement et en fonctionnement ainsi que celles restant à mener, dossier que vous trouverez en page centrale,
- après les inondations de juin 2016 nous avons connu une seconde crue en janvier 2018, cette fois une distribution d'eau en bouteilles a dû être mise en place à destination de nos concitoyens,
- le budget communal 2018 a été voté le 11 avril, un budget on ne peut plus rigoureux tant sur l'ensemble des postes investissement que fonctionnement, sans augmentation d'impôts pour 2018.

Soyez néanmoins assurés que nous restons vigilants et rigoureux sur la gestion municipale.

J'espère que vous aurez plaisir à découvrir les rubriques de cette édition de juin, le conseil municipal et moi même seront heureux de vous retrouver tout au long de la **journée du 23 juin pour la fête de l'été organisée par le Comité des fêtes et Fontaine aux Jeunes avec le feu d'artifice en fin de soirée offert par la municipalité.**

Très bonnes et belles vacances d'été à tous,

Béatrice Mothré,
Maire

Mme le Maire
tient à remercier
très sincèrement
les Portifontains
qui lui ont adressé
condoléances,
fleurs, messages
de soutien et
de sympathie,
présents lors
des obsèques
de son époux,
François Mothré.

La période estivale est là et avec elle les contraintes afin de ne pas gêner le voisinage mais aussi l'obligation de respecter les réglementations.

FEUX DE PLEIN AIR

C'est interdit



Par arrêté ministériel selon l'article 84 du code sanitaire 77. Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchetterie, les broyer ou encore les composter.



RENTRONS NOS POUBELLES

Nous remercions les Portifontains qui nous rejoignent dans la cause «d'un village entretenu» cela passe aussi par les poubelles à rentrer après chaque passage de collecte.

ENGIN À MOTEUR

L'utilisation des engins à moteurs de jardinage ou de bricolage est autorisée par arrêté municipal

- De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h les jours ouvrables
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
- De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.



LE STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS, ET LA VITESSE

La mairie est régulièrement interpellée par les Portifontains pour intervenir sur ces deux sujets récurrents.

Contact a été pris auprès du commissariat de Melun qui indique que tout stationnement sur les trottoirs est passible d'une amende de 135 €.

Des contrôles de vitesse seront mis en place tant sur le village que sur les hameaux.

URBANISME

N'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie pour tous travaux extérieurs que vous souhaitez entreprendre chez vous, (Construction ou extension – clôture – modification d'aspect extérieur, création de surface au plancher...)

AUTORISATION DE VOIRIE

Toute occupation du domaine et espace public nécessite une autorisation à demander en mairie.

DÉCHÈTERIE DU CHÂTELET EN BRIE

Horaires d'ouverture d'été, du 1^{er} avril au 31 octobre :
Semaine : 13 h 45 - 19 h
Samedi : 10 h - 19 h
Dimanche : 10 h - 13 h
N° vert gratuit : 0 800 814 910



Le SDESM et le réseau de bornes de recharges pour véhicule électrique

Ecocharge77 dispose dès à présent de son nouveau site web : <https://ecocharge77.fr>

Vous pouvez dès à présent prendre connaissance de l'état des points de charges sur votre commune, commander des badges ou vous renseigner sur les modalités d'inscription au service.

Infos utiles

SECURITE des BIENS et des PERSONNES • Attention aux vols par ruse

Les malfaiteurs osent tout, jusqu'à se présenter chez vous en tenue de travail (casque et vêtement de chantier) disant intervenir dans l'urgence pour :

- le service des eaux, (fuite – canalisation bouchée de la rue qui aurait un impact chez vous...)
- l'EDF (conformité du compteur – relevé de consommation – enquête satisfaction ...)
- le service de l'éclairage public,

ATTENTION AUX FAUX POLICIERS en habits ou en civils présentant de fausses cartes ...

➔ LA MAIRIE N'ACCORDE NI NE SIGNE AUCUNE AUTORISATION DE DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE OU EN PORTE À PORTE. ➔

Quelques précautions à prendre :

- lorsque l'on sonne chez vous, n'ouvrez pas la porte, **MAIS** 1 fenêtre,
- alertez de suite un voisin, un membre de votre famille,
- et pourquoi pas porter un sifflet sur vous pour alerter le voisinage, ce qui peut contribuer à faire fuir votre imposteur ou malfaiteur.

DÉCLARATION SÈCHERESSE

Vous avez constaté des désordres et des dégradations sur votre maison d'habitation liés à des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse 2016 (Entre le 1^{er} Janvier et le 31 Décembre 2016).

Faites-nous parvenir en Mairie un dossier expliquant les problèmes rencontrés ainsi que des photos attestant du sinistre.



Si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle, nous ne pouvons que vous encourager à déposer votre dossier le plus rapidement possible. Cette demande est une condition nécessaire au dédommagement des sinistrés par leur assurance. La Mairie transmettra pour l'année 2017 une demande de reconnaissance de l'état catastrophe naturelle à la préfecture.

LE DISPOSITIF TIPI SEPTEMBRE 2018



Rappel : un moyen de paiement simple, rapide et sécurisé pour régler par Internet les factures de cantine – garderie.

TIPI est un titre payable par Internet qui est accessible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Le site est mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques et permet sans enregistrement préalable d'accéder à un formulaire de saisie. Il vous évitera les déplacements en Trésorerie de Melun dont nous dépendons depuis le 1^{er} janvier 2018 ou encore les frais d'affranchissement.

www.tipi.budget.gouv.fr

PACS



Le projet de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle du 18/11/2016 a transféré à l'officier d'état civil les compétences dévolues jusqu'ici au greffier pour les PACS conclus par un acte sous seing privé. La possibilité de signer son PACS chez le notaire est maintenue.

CHANGEMENT DE PRÉNOM



Depuis le 20 novembre 2016, suite à la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, les demandes de changement de prénom (ainsi que d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms) s'effectuent à

la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance, et non plus auprès du tribunal de grande instance (TGI) devant le juge aux affaires familiales.

Selon la loi du 18 novembre 2016, le juge aux affaires familiales reste toutefois compétent lorsque le procureur de la République, saisi par l'officier d'état civil qui estime la demande non légitime, s'oppose au changement de prénom.

La procédure applicable pour saisir le juge aux affaires familiales en cas de refus du procureur devait donc être adaptée au nouvel ordonnancement juridique mis en place par la loi. Tel est l'objet d'un décret publié au Journal officiel du 31 mars 2017.

Le juge aux affaires familiales compétent est celui du tribunal de grande instance auprès duquel le procureur de la République exerce ses fonctions. Si le juge ordonne le changement de prénom, sa décision est transmise par le procureur de la République à l'officier de l'état civil qui inscrit le changement au registre de l'état civil.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les Comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la Commune et sont également consultables en Mairie sous format papier.

Personnel municipal

Michaël, agent aux services techniques a quitté ses fonctions le 1^{er} mai pour rejoindre par mutation une collectivité en Essonne.

Un pot de départ a été organisé le 27 avril, nous lui souhaitons une pleine réussite professionnelle.

Recensement de la population INSEE

Population au 1^{er} janvier 2018 :

995 habitants

NOUVEAU COLLÈGE

RENTREE 2018 / 2018 pour les COLLEGIENS au Collège de Vulaines sur Seine



HORAIRES BUS

Horaires de Bus pour la ligne 43 pour le collège de Vulaines

Les dossiers de carte Imagin'R seront disponibles début juin et cette année vous pourrez faire les démarches sur Internet,

Site : navigo.fr

Rubrique : je gère ma carte

Coût : 100 €

PRÉVENTION / SANTÉ

LA MALADIE DE LYME

Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme (ou Borréliose de Lyme) est une infection bactérienne, répandue mondialement (quelques milliers de cas par an en France), **transmise à l'homme par piqûre de tiques.**

LA PHASE PRIMAIRE DE LA MALADIE DE LYME



Elle est caractérisée par une lésion cutanée : l'érythème chronique migrant (ECM). Cette lésion survient entre 3 et 30 jours après la piqûre de tique. Il s'agit d'une papule érythémateuse (rouge) centrée par le point de piqûre, s'étendant progressivement de façon centrifuge. La lésion est ovale (pouvant mesurer jusqu'à 50 cm), la bordure est plus érythémateuse (rouge) que son centre qui retrouve progressivement un aspect cutané normal. Elle est habituellement non prurigineuse (absence de

grattage) et siège préférentiellement aux membres inférieurs (parfois aux membres supérieurs, voire au visage chez l'enfant).

Des manifestations générales (maux de tête, douleurs articulaires, légère ascension de la température corporelle, fatigue) et des ganglions proches de la lésion cutanée peuvent être associés traduisant la dissémination de la bactérie dans l'organisme.



Signaler rapidement la présence de frelon, de nid primaire et surtout de nid secondaire,

Le nid secondaire est souvent dans les arbres mais il peut se trouver dans une haie, vérifiez vos haies avant la taille. L'intervention des nids est dangereuse, cela nécessite des moyens de protection efficaces.

LE FRELON ASIATIQUE

Un invasif nuisible !

Le frelon asiatique est présent en Seine et Marne et tend à se développer

(10 nids en 2015 - 100 nids en 2016 et 500 nids en 2017)

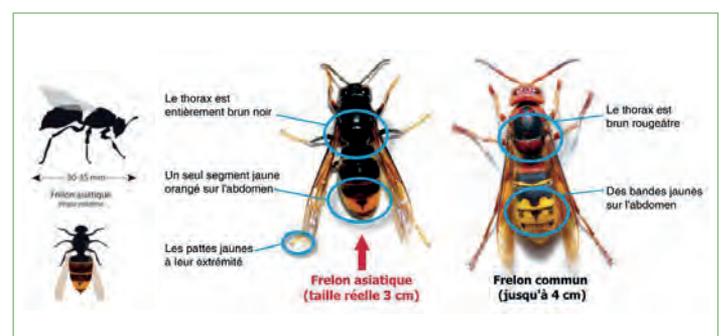
Pour toute information, rapprochez vous du

Groupe de défense Sanitaire des Abeilles GDSA 77

Maison de l'élevage

77350 LE MEE SUR SEINE

www.apiculture77.fr



Informations et brochures sont disponibles sur : inpes.santepublique-france.fr

TRAVAUX 2017

VOIRIE / BÂTIMENTS

12 000 €

- Marquage route de Massoury
- STOP – zébra de bus – passage piétons ...
- Achat de panneaux de chantier
- Entretien espaces verts
- Entretien système électrique des cloches église



Route Massoury

GROUPE SCOLAIRE

45 000 €

MATERNELLE :

- Dépose et repose des radiateurs pour les travaux de réfection de sols.
- Peinture entrée et sanitaire, revêtements des sols salle de motricité et classe.
- Réfection du caniveau de la cour.
- Remplacement bloc alarme incendie.
- Remplacement d'un chauffe eau.
- Remplacement de 12 vannes thermostatiques,
- Barrières sécurité aux abords écoles

PRIMAIRE :

- Reprise maçonnerie de pied du préau et des marches sous l'escalier.
- Découpe de la marche sur trottoir, accès sous cour.
- Remplacement batterie alarme incendie.
- Regroupement de l'alarme incendie maternelle / primaire.
- Remplacement d'un chauffe eau.
- Achat de téléphones filaires.
- Transports scolaires (sorties sportives, festives)

Location trimestrielle de la photocopieuse
Fournitures des savons et essuie mains



Toiture cantine



Sol garderie



Sol garderie

Quelques travaux prévus en 2018

- Aménagement de la Rue Jean Moulin
- Création du parking
- Réfection voirie rue du Châtelet sur la Coudre
- Entretien voirie municipale
- Peinture salle des fêtes

VIE DE LA COMMUNE

GARDERIE

ATELIERS proposés dans le temps de Garderie

Un florilège de photos des ateliers réalisés par Mélanie dans le cadre du temps de garderie pour les enfants qui le souhaitent

Une jolie décoration de table



Déco extérieure pour Noël



Bonne Année 2018 à tous



Objets réalisés pour Pâques



Chaque année, le conseil municipal vote le budget de la commune pour une année civile.

Avec une obligation : la somme des dépenses ne peut pas dépasser la somme des recettes. Le budget doit donc être « équilibré et sincère ».

Le budget communal comporte deux sections distinctes,

la section de fonctionnement,

- les dépenses relatives au fonctionnement de la collectivité : (ex : charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, le remboursement de l'emprunt, les subventions aux associations – fournitures scolaires, transports)
- les recettes viennent de l'Etat avec la dotation forfaitaire de fonctionnement, les impôts et taxes ..

et la section d'investissement,

- les dépenses concernent des opérations d'équipement d'engorgement ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine

de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. (construction, gros achats, emprunts, travaux importants, projets...).

- les recettes viennent des emprunts, des dotations et subventions de l'État, on y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Il existe plusieurs étapes pour le vote d'un budget communal

Le budget primitif : Il doit être voté par le conseil municipal avant

le 31 mars de l'année, possibilité est parfois donnée aux communes jusqu'au 15 avril.

Il énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

Les budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers (CCAS par exemple)

Le budget supplémentaire ou rectificatif : Il peut être nécessaire afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Il peut être voté à n'importe quelle période de l'année. Notre commune n'y a pas recours.

BUDGET 2018

BUDGET 2018 suite

Les décisions modificatives :
Elles permettent, au cas par cas, de réattribuer des crédits.

Le compte administratif : Il constitue l'arrêté des comptes de la commune et retrace l'ensemble des dépenses réelles de la com-

mune et des recettes encaissées sur l'exercice budgétaire.

Coté dépenses pour notre commune, ce sont les travaux de la construction cantine / garderie / accessibilité salle des fêtes qui montrent un investissement

très important dont le financement par l'emprunt a été permis grâce aux échéances d'emprunts plus anciens mais aussi grâce à la maîtrise et la grande rigueur budgétaires assurées dans son fonctionnement.

Après 15 Milliards d'euros d'économie demandés sur les 5 dernières années aux collectivités (moins 42 % en recettes de dotations (DGF) pour Fontaine le Port) la préparation du budget de la commune pour 2018 a de nouveau été rigoureuse dans les choix d'arbitrage pour les actions et projets à mener.

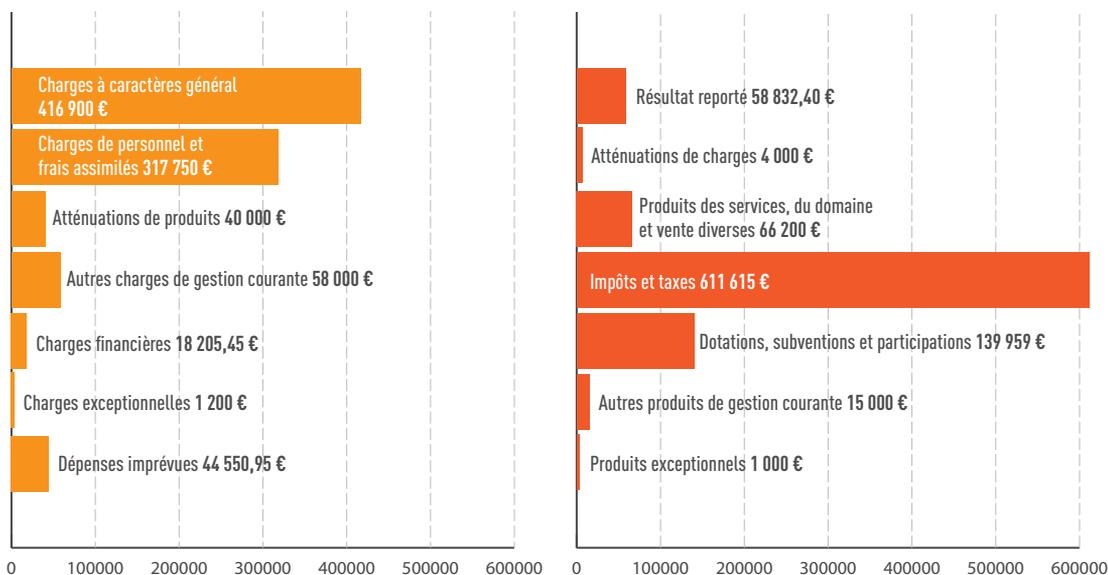
Une question est peut être à se poser, quel avenir pour les communes rurales ?

FONCTIONNEMENT : 896 606,40 €

DÉPENSES



RECETTES

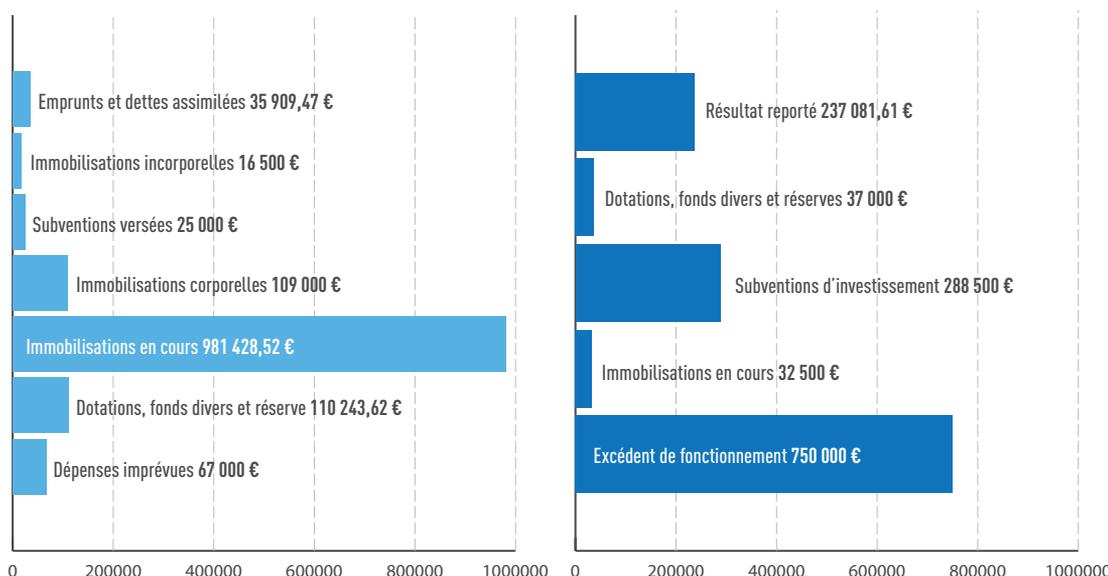


INVESTISSEMENT : 1 345 081,61 €

DÉPENSES



RECETTES



ENVIRONNEMENT

Notre priorité reste celle d'un village propre, accueillant.

DÉSHERBAGE

Depuis 2014 la municipalité poursuit son engagement dans l'objectif 0 Phyto,

La commune a fait le choix de laisser les trottoirs s'enherber, mais de garder un village entretenu.

Toutefois, le désherbage du centre village se fera comme chaque année sur les trottoirs et autres espaces publics gravillonnés ainsi qu'au cimetière, les produits employés respectent le cahier des charges signé avec AQUI'BRIE.



FINANCEMENT PARTICIPATIF

CANTINE

« CREONS UNE CANTINE ECO-RESPONSABLE ET INNOVANTE »

La cantine scolaire passe au self

A Fontaine le Port, nous avons à cœur que vos enfants consomment des produits sains et équilibrés dans un environnement propice à la découverte et à l'échange.

Pour qu'ils aient plaisir à déjeuner nous allons leur proposer :

- Un environnement chaleureux et calme
- La possibilité d'adapter leurs quantités
- La possibilité de se déplacer pour canaliser leur énergie

Le concept de self s'est imposé à nous comme une évidence.

L'équipement d'un tel concept (meuble de présentation des couverts, meuble à buffet froid, meuble à plat chaud, table de tri ainsi que les tables et chaises colorés) a un coût bien supérieur à ce que nous envisagions (30000 euros). La construction de la cantine/garderie touche à sa fin et aura coûté plus d'un million d'euros. Toutes les subventions auxquelles nous pouvions prétendre ont été sollicitées.

Il nous restait l'idée de lancer un financement participatif sur la plate forme Kisskissbankbank, une façon novatrice de participer à une action reconnue d'utilité

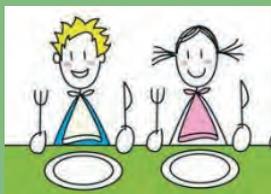
publique et donc défiscalisable à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Ce fut une très belle réussite

En une semaine nous avons déjà atteint le premier palier de 5000 euros et 37 jours plus tard, grâce à 95 donateurs, nous avons atteint la belle somme de 14715 euros.

Ce projet collectif a permis à chacun de prendre part à cet investissement pour nos petits portifontains. Les rendre autonomes, responsables et acteurs de leurs repas, voilà un beau projet citoyen **UN GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI Y ONT PARTICIPE**

Et rendez vous le 1^{er} septembre pour l'inauguration



Projet proposé et mené par les élu(e)s de la commission cantine



URBANISME • CADRE DE VIE • EAU

Protégeons notre environnement naturel exceptionnel
et notre cadre de vie qui sont nos atouts majeurs.

- N° 1 : Révision du POS en PLU en concertation avec la population.
- N° 2 : Prise en compte des nouvelles énergies (led) réalisé en éclairage public.
- N° 3 : Préservation de l'équilibre environnemental de notre habitat en s'opposant à tout projet de lotissement.
- N° 4 : Sauvegarde du foncier agricole.
- N° 5 : Révision du contrat de l'eau (échéance fin 2014).
- N° 6 : Surveillance accrue de l'entretien du réseau d'eau délégué au prestataire
- N° 7 : Maîtrise du prix et de la qualité de l'eau potable.
- N° 8 : Poursuite des programmes subventionnés pour les changements de branchement des canalisations en plomb
(Compétence Intercommunale)
- N° 9 : Raccordement au tout à l'égout *(Compétence Intercommunale)*

70%
*d'engagements
déjà tenus*

BILAN MI-MANDAT

60%
*d'engagements
déjà tenus*

BÂTIMENTS • TRAVAUX • SÉCURITÉ • VOIRIE

- N° 1 : Construction d'une cantine - garderie.
Projet mené et réalisé en 3 ans
- N° 2 : Réhabilitation - mise aux normes de la salle des fêtes.
Projet mené et réalisé en 3 ans
- N° 3 : Demander la mise en accessibilité handicap des bâtiments et espaces publics (ADAP déposé en Préfecture)
- N° 4 : Entretien et valoriser les bâtiments et le patrimoine public, (mur de la station pompage, portes du Cimetière, escalier Massoury, Eglise toiture et intérieur, Groupe scolaire)
- N° 5 : Retrait du pylône de l'antenne relais voté en 2007
(convention échue depuis 2008).
- N° 6 : Etudier une réhabilitation du 1^{er} étage de la Salle Pasteur.
- N° 7 : Proposer à la location l'appartement contigu à la Poste.
- N° 8 : Aménagement pour réduire la vitesse aux abords des écoles, sur le village et bords de Seine.
- N° 9 : Aménagement et réglementation du stationnement sur le village.
- N° 10 : Repositionner correctement les panneaux de limites de territoire *(tonnage, vitesse, hameaux)*
- N° 11 : Remise en place des panneaux sur le "Hameau de La Coudre".
- N° 12 : Entretien, réfection à revoir sur l'ensemble de la voirie communale *(Passe-Loups, Forêt..)*
- N° 13 : Entretien régulier de la signalisation *(marquage au sol, passage piétons)*

ENFANCE • EDUCATION • JEUNESSE

La réussite et le bien être de nos enfants au cœur de notre projet.
Notre jeunesse est un atout, elle doit faire partie du projet de vie pour Fontaine

- N° 1 : Rester attentif à la qualité et à l'entretien de l'école (*bâtiments et mobilier*).
- N° 2 : Ecouter les besoins et soutenir les initiatives de l'équipe pédagogique.
- N° 3 : Etre vigilant sur la qualité des repas proposés à la cantine.
- N° 4 : Ouvrir la commission cantine aux délégués de parents d'élèves.
- N° 5 : Développer la sécurité routière en partenariat avec les écoles, police, pompiers, BSR, 1^{ers} secours.
- N° 6 : Etudier la mise en place d'une aide aux devoirs et d'une étude surveillée.
- N° 7 : Créer une aire de jeux dédiée aux jeunes enfants, délimitée et sécurisée.
- N° 8 : Mettre en place une réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires et sur l'accueil des enfants à partir du mercredi midi après la classe.
- N° 9 : Aménagement d'un espace jeunes encadré, 11/18 ans.
- N° 10 : Création d'un comité "Les Jeunes de Fontaine" porteur de projets, afin de les associer à la vie du village.

65%
*d'engagements
déjà tenus*

BILAN

VIE AU VILLAGE • ENVIRONNEMENT

Renforcement de la relation Portifontains / Municipalité

- N° 1 : Accueil annuel des nouveaux arrivants.
- N° 2 : Remise en place d'un forum des associations.
- N° 3 : Soutien actif des associations et maintien des subventions.
- N° 4 : Groupement et gestion des moyens matériels associatifs et municipaux
- N° 5 : Se réappropriier les bords de Seine grâce à un entretien suivi.
- N° 6 : Optimiser les compétences des services municipaux.
- N° 7 : Avoir un entretien régulier du village, de ses hameaux et des terrains de plein air, pétanque et tennis.
- N° 8 : Valoriser le domaine communal, propreté, fleurissement (*entrées de village, jardinières hameaux...*).
- N° 9 : Remettre en état les sentiers et chemins communaux.
- N° 10 : Poursuivre les programmes subventionnés en économie d'énergie pour l'éclairage public.
- N° 11 : Revoir la collecte des ordures ménagères des rues mal desservies sur le village.
- N° 12 : Prévoir un lieu et jour de dépôt des végétaux pour les Portifontains, qui ne peuvent se rendre à la déchetterie.

80%
*d'engagements
déjà tenus*

INFORMATION • COMMUNICATION

Renforcement de la relation Portifontain / Municipalité

- ✓ N° 1 : Dynamiser l'information locale (panneau lumineux à l'extérieur de la mairie)
- ✓ N° 2 : Création d'un site Internet de la commune, sous la responsabilité des élus
- ✓ N° 3 : Refonte de la lettre communale pour un bulletin municipal clair et explicatif des choix et décisions municipales.
- ✓ N° 4 : Ouverture de commissions municipales aux Portifontains (*finances, cantine, urbanisme, travaux, sécurité voirie*).
- ✓ N° 5 : Astreinte téléphonique pour une mairie joignable 7 jours sur 7.
- ✓ N° 6 : Permanence régulière assurée par les élus en charge de délégations.
- ✓ N° 7 : Réunion publique annuelle sur le suivi des dossiers (*travaux, révision POS...*).
- ✓ N° 8 : Editer une brochure d'informations pratiques (*urbanisme environnement*)
- ✓ N° 9 : Installation d'une vitrine d'informations sur chacun de nos hameaux, La Coudre et Massoury.

80%
d'engagements
déjà tenus

MI-MANDAT

SOLIDARITÉ • ACTION SOCIALE

Chacun, un jour ou l'autre a besoin d'aide, "Agir pour Fontaine" créera une relation de confiance à travers ses actions de solidarité.

- ✓ N° 1 : Mettre en place une astreinte par les élus.
- ✓ N° 2 : Informer et accompagner les personnes âgées ou toute autre personne, seule, malade ou en état de dépendance temporaire, (*médecin, pharmacie de garde, courses, portage des repas*).
- ✓ N° 3 : Aider aux démarches administratives.
- ✓ N° 4 : Préserver l'aide au maintien à domicile (*téléalarme...*).
- ✓ N° 5 : Soutenir les programmes d'aménagements spécifiques à l'habitat (rampes d'accès, salles de bains sécurisées, toilettes adaptées...).
- ✓ N° 6 : Renforcer les partenariats (*police, services sociaux*) et les actions de prévention, de sécurité et d'informations.
- ✓ N° 7 : Accueillir nos aînés autour d'un repas spectacle annuel.

90%
d'engagements
déjà tenus

TRANSPORT

Soyons exigeants pour offrir des transports
en commun de qualité aux Portifontains.

50%
*d'engagements
déjà tenus*

- N° 1 : Ne rien céder sur le dossier (SNCF STIF Région) et l'action que nous menons pour la remise des trains semi directs à la pointe du matin en gare.
- N° 2 : Demander plus de bus en journée et week end en direction des communes environnantes (*commerces, marchés, soins médicaux, courses, écoles, sports, ...*).

BILAN MI-MANDAT

GESTION ÉCONOME DES FINANCES PUBLIQUES

- N° 1 : Maîtrise de la fiscalité municipale.
- N° 2 : Gestion rigoureuse des budgets de fonctionnement et d'investissement.
- N° 3 : Recherche de toutes les subventions et aides dont Fontaine Le Port peut bénéficier.
- N° 4 : Recours à l'emprunt à un niveau suffisant et maîtrisé.
- N° 5 : Présentation publique annuelle des orientations budgétaires avant le vote du budget.

80%
*d'engagements
déjà tenus*

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

PORTAGE DE REPAS

Depuis le 5/01/2015 les membres du CCAS, Béatrice Fandard, Valérie Desarthe, Catherine Housset, Patrick Doré, Maryline Heuzé, ont mis en place un portage de repas à domicile. Ce service est assuré grâce au bénévolat du CCAS.

Ce service est proposé à toutes les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, ou à toute personne étant en incapacité de faire ses repas et en situation de mobilité réduite momentanée (suite d'opération, plâtre...)

Les repas sont commandés au prestataire de restauration scolaire une semaine à l'avance et payables au Trésor Public.

Les repas sont apportés tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute l'année y compris pendant les vacances scolaires.

COLIS ANNIVERSAIRE

Chaque Portifontain âgé de plus de 75 ans inscrit sur les listes électorales peut prétendre à recevoir un colis anniversaire. Cette année le CCAS a mis l'accent

sur les personnes âgées qui fêtent leur 90^{ème} anniversaire.

Mme Merle, Mme Antoine, Mr Grond ont reçu de la part de l'équipe du CCAS, en plus de leur colis, un joli bouquet de fleurs ou une plante fleurie et un gâteau pour fêter ensemble cet événement.

Un moment chaleureux avec chacun pour marquer ce moment unique.

ARBRE DE NOEL ET GOÛTER DES NOUVEAUX NES

Chaque année nous accueillons les nouveaux nés du village au

mois de décembre autour d'un goûter en salle des mariages.

C'est toujours un moment particulièrement gai et festif où les parents ne manquent pas de se présenter avec leur nouveau petit Portifontain.

LE GOÛTER INTERGENERATIONNEL

Il aura lieu cette année à l'automne, la date reste à définir.

Ce sera comme habituellement un mercredi après midi, avec nous l'espérons le concours des Choralistes de Fontaine Le Port



Il est là pour vous aider

à établir des dossiers concernant les aides ménagères, des cartes de stationnement, l'APA, les services de Télé Assistance....

Vous pouvez nous exposer vos besoins lors de nos passages pour votre anniversaire ou appeler l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous.

La mairie est ouverte le mardi, mercredi, vendredi, samedi matin de 9h à 12h et le mardi soir de 18h à 19h.

Tel : 01 64 38 30 52

VIE DE LA COMMUNE

VOYAGE INAUGURAL DU REGIO 2N EN REMPLACEMENT DES CÉLÈBRES "P'TITS GRIS"

Un premier pas vers une qualité de transport pour les usagers en gare de Fontaine le Port. Les premiers REGIO 2N circulent depuis le 10 décembre 2017 sur la ligne R en Rive Droite et desservent la gare de Fontaine le Port.



Ainsi, 42 trains ont été progressivement déployés jusqu'en avril 2018. Ces trains neufs, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et fauteuil. Ils sont équipés de climatisation, de prises électriques, de systèmes d'informations dynamiques par écrans, de caméras de vidéo protection, de double vitrage, les parois intérieures fabriquées anti tags... Les sièges, recouverts de joyeuses couleurs, apporteront un confort nécessaire au voyage. Ces trains sont plus écologiques, ils consomment en effet 30 % d'énergie en moins. C'est un engagement de Valérie Péresse en 2015 qui a été tenu. Après des années de combat des usagers et des élus, tous les trains de la ligne R sont ainsi remplacés par des REGIO 2N neufs. Ile de France mobilités a investi 589 Millions d'Euros pour 42 trains.

AMÉNAGEMENT VOIRIE PLACE DE LA POSTE



FIBRE OPTIQUE

L'armoire relais a été installée Place de la Poste. Le déploiement de la fibre devrait être terminé en juin 2018.



NETTOYAGE DU MUR DU CIMETIÈRE



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Un super moment pour l'ouverture d'un "Verger Municipal" le 24 novembre avec la plantation d'un arbre fruitier en présence de Mr le Directeur et des enseignants, des élus, du personnel Municipal réunis autour de l'ensemble des élèves à qui il a été confié la tâche de déposer une pelle de terre au pied. Un gouter a été offert à tous. Un grand MERCI aux élus, Xavier, Patrick et Sylvain pour cette organisation. Lecture d'une charte d'engagement signée entre la mairie et les élèves a été donnée par Béatrice Mothré, Maire pour que cette action se pérennise chaque année.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La messe a été célébrée cette année en l'Eglise Saint Martin de Fontaine le Port, avec la participation de la FNACA et de La Mémoire Combattante. Un dépôt de gerbes a été rendu au monument en présence des élus, des Portifontains et des associations d'anciens combattants.



Une idée d'entretien devant chez soi, de jolies fleurs au pied des arbres, un acte citoyen à saluer.



INONDATION JANVIER 2018

Après les terribles inondations de juin 2016, une nouvelle fois la commune s'est trouvée confrontée à une nouvelle crue de la Seine du 22 janvier au 2 février 2018. Celle-ci a été gérée avec efficacité par les élus qui ont aidé selon leur disponibilité. Une parfaite gestion a été mise en place par la commission sociale avec la participation des bénévoles extérieurs. Merci à Mmes Pain et Pauchet pour leur sens du service public et l'accueil réservé aux administrés (7 h / 19 h) lors de la distribution de l'eau en bouteilles (2 l par jour par personne) suite au taux de turbidité rencontré ce qui a rendu l'eau potable impropre à la consommation. Chaque jour les pompiers du Châtelet en Brie établissaient un à deux états du suivi de la montée du fleuve, leur engagement a été une fois de plus remarquable. Il nous faut remercier des Portifontains pour leur solidarité, qui ont choisi d'acheter leur eau pour permettre à d'autres familles et notamment aux parents avec enfants de pouvoir en disposer davantage.



RETOUR EN IMAGES

COMITÉ DES FÊTES

TROC'PLANTES

La première édition du Troc'Plantes organisée par le Comité des Fêtes de Fontaine le Port, le 6 mai, a été une réussite.

Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs aussi. De 9h à 13h, les jardiniers amateurs se sont retrouvés pour échanger autour de la nature et du jardin, pour faire partager leur plaisir et leur passion, pour transmettre des savoir-faire, des astuces dans la bonne humeur et la convivialité. Pas de vente, que du troc ou des dons de plantes, plants, boutures, plantes aromatiques, arbustes ... graines et semis. Pour ceux qui n'avaient rien à échanger le Troc'Plantes a su trouver quelque chose pour les satisfaire.

Le SMITCOM a présenté l'intérêt et la technique du compostage. L'ASABEPI (association des arracheurs bénévoles de plantes invasives) a sensibilisé les visiteurs aux plantes invasives, comme le raisin d'Amérique que l'on peut trouver en forêt de Fontainebleau.

Les nichoirs et hôtels à insectes, réalisés par des passionnés, ont intéressé petits et grands.

Sur le stand Miel et Pollen, on pouvait découvrir la vie des abeilles et leur production.

Les enfants, quant à eux, ont pu concevoir un jardin miniature et l'emporter avec eux. Les organisateurs ont offert le café et fait déguster des gâteaux aux légumes et la pâte à tartiner au butternut préparés par leurs soins. Chacun a pu repartir avec des plantes, des idées et des conseils pour réinventer son jardin.

Rendez-vous en mai 2019 !



SAMEDI 23 JUIN : PARTICIPEZ À LA FÊTE DE L'ÉTÉ

La 8^{ème} édition de la fête de l'été, organisée par les associations se déroulera le samedi 23 juin. C'est la fête du village, nous vous y attendons nombreux et vous proposerons des activités tout au long de la journée. Le thème retenu cette année est le monde imaginaire.

La journée se prolongera par un barbecue Square Millet (ou au gymnase en cas de mauvais temps). Un apéritif sera offert vers 19h30 par le Comité des Fêtes avec animation musicale.

Apportez votre repas, des tables et bancs seront installés (vous pouvez aussi amener les vôtres). Des barbecues seront à votre disposition pour vos grillades.



Les festivités continueront par une retraite aux flambeaux vers 22h30 dans les rues du village et se termineront par un feu d'artifice programmé par la municipalité.

Les personnes souhaitant apporter leur contribution à l'organisation de cette journée sont les bienvenues. Elles peuvent prendre contact avec une des associations participantes ou appeler Martine Fleury au 06 42 50 03 25.

Un programme détaillé sera distribué mi - juin et sera aussi consultable sur le BLOG internet du Comité des Fêtes <http://comite-des-fetes-de-fontaine-le-port.blogspot.fr/>. Vous pouvez aussi y retrouver les informations sur les activités et l'agenda de l'association.

Dimanche 7 octobre :
vide-greniers
(inscriptions début septembre)

Du samedi 6 octobre au
dimanche 14 octobre :
exposition de
peinture - sculpture

25 novembre :
puces-enfants

ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

VENEZ VIVRE L'ESPRIT « ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN ! »



Le monde change, les seniors aussi !!

Depuis février une nouvelle équipe s'investit pour apporter une nouvelle dynamique à l'association avec la volonté d'intéresser les différentes tranches d'âges.

Vous êtes retraité ou inactif, vous avez 55 ans et plus... Sortez du quotidien, oubliez maux et soucis ...

Amitié, rencontres, détente, partage d'expériences, venez vivre l'esprit « Eté de la St Martin ! »

La nouvelle équipe propose et met progressivement en place des activités pour tous, douces ou plus physiques, culturelles ou récréatives et aussi des ateliers nouvelles technologies. Le monde change, les seniors aussi !!

Notre objectif : créer du lien social, rompre l'isolement. Cela peut prendre plusieurs formes : se retrouver autour d'une table, visiter un musée, faire une partie de pétanque, sortir en groupe, partager une passion, jouer ou tout simplement discuter, et aussi participer aux activités du village, mieux connaître les autres associations.



La saison a démarré autour des crêpes pour faire connaissance et être à l'écoute des attentes des adhérents. Tout récemment une douzaine de personnes ont participé à une agréable balade de découverte du Domaine de la Grange Saint-Martin, avant de se retrouver pour un goûter en bord de Seine. Des rencontres de pétanque sont prévues prochainement.

Les membres du nouveau bureau et du conseil d'administration remercient chaleureusement leurs prédécesseurs pour leur engagement et dévouement au sein de l'Été de la Saint-Martin.

Pour rendre l'association encore plus proche de chacun et plus attractive, toutes les bonnes volontées, les bonnes idées sont et seront les bienvenues. Alors rejoignez-nous. L'avenir nous appartient !

Gérard Fleury Président, Chantal Leone Trésorière, Danielle Duby Trésorière adjointe, Jean Fandard Secrétaire.

Au programme des prochains mois

- 23 juin : exposition photos dans le cadre de la Fête de l'Été
- durant l'été on garde le contact : pétanque, rencontres ...
- en septembre : on fête les anniversaires,
- à l'automne :
 - on prépare des sorties spectacles, musées (musée de l'Aéronautique et spatial, gendarmerie ...)
 - on démarre les ateliers nouvelles technologies (téléphonie, informatique)

Vous pouvez nous contacter

au 06 21 54 03 09

ou par mail

etedelasaintmartin@gmail.com

BADMINTON

NOUVELLE ACTIVITÉ À FONTAINE LE PORT

Dernière née des sections sportives de Fontaine Le Port, la section Badminton du Foyer Rural est ouverte depuis janvier 2018.

Sport ludique et convivial, venez vous amuser avec nous les lundis et jeudis de 20h30 à 23h au gymnase municipal, rue du parc. Responsable Sylvaine Dutertre et Irène Gauthier.

Contact :

badfontaineleport@gmail.com



ASSOCIATIONS



DES NOUVELLES DE L'ÉCHIQUIER

L'Échiquier de Fontaine le Port a continué ses activités dans la mairie pour la seconde année, en attendant de retrouver un jour ses anciens locaux.

Néanmoins les adhérents sont restés fidèles et les activités variées. Le club fonctionne en parties libres le samedi après-midi.

L'Échiquier participe à des tournois avec d'autres clubs du département (Tournoi de Seine et Marne). Un tournoi interne est également en cours sur toute la saison. Certains joueurs du club participent à des tournois dans d'autres régions, comme par exemple au Cap d'Agde.

Certains mardis soirs, un groupe se retrouve pour des analyses de parties. L'école d'échecs continue à recevoir, le samedi, des jeunes désireux de se former au jeu. Les interventions en milieu scolaire sont régulières, au Châtelet en Brie dans le cadre des NAP, et au collège Denecourt de Bois le Roi.

L'Échiquier de Fontaine le Port sera présent à la fête de l'été le 23 juin prochain : un stand accueillera les curieux, les amateurs et les joueurs, pour présenter «le noble jeu» et «pousser du bois» comme on dit. N'hésitez pas à venir rendre visite au Roi et à la Reine !

Le club est affilié à la Fédération française des Échecs, et il est ouvert chaque samedi après-midi, de 15 h 30 à 19 h.

Gaston ABOUGIT, président de l'Échiquier de Fontaine le Port.



COMITÉ DE JUMELAGE

Voici quelques nouvelles de notre Comité de Jumelage au nom duquel je vous souhaite un beau printemps.

Comité de Jumelage a terminé l'année 2017, comme d'habitude, par deux grandes manifestations : la soirée Beaujolais et le Marché de Noël.

- La soirée Beaujolais a connu, malgré le changement de salle, à nouveau un grand succès. Une centaine de personnes est venue déguster le dîner accompagné de Beaujolais nouveau. Le spectacle a été assuré par les Choralistes de Fontaine, un grand bravo à nos artistes et leur présentation pleine d'humour et d'émotion. En alternance avec les Choralistes nous avons accueilli les danseurs de LB Salsa qui nous ont entraînés sur la piste de danse.
- Le Marché de Noël s'est déroulé le 10 décembre, autour et dans la salle des mariages de la Mairie de Fontaine le Port. Une vingtaine de stands ont proposé des produits de qualité tels que : les chocolats, les huîtres, les pâtés et autres foies gras, les bijoux, les céramiques etc. Nos amis de l'association de Fontaine aux Jeunes ont distribué les sapins de Noël et le Père Noël a fait son apparition dans le courant de l'après midi.

Comité de Jumelage a débuté l'année 2018 dans la joie et bonne humeur par le voyage en Slovaquie de 17 au 23 février. On a commencé notre périple d'une semaine par un séjour de 3 jours à Cracovie, l'ancienne capitale de la Pologne, ville historique classée au patrimoine culturel de l'Unesco. Le reste de notre séjour s'est déroulé à Liptovsky Jan où nous avons profité des pistes de ski, des stations thermales mais surtout d'un accueil chaleureux de nos amis depuis 12 ans.

Comité de Jumelage a été endeuillé par la perte d'un de ses adhérents et ami fidèle, François Mothré. Merci encore pour sa participation, aide, et avis chevronnés depuis les débuts de notre association.



Pour tout
renseignement
ou adhésion :
sonia.cedille@free.fr

LES CHORALISTES



Après 10 années de plaisir à chanter en groupe, le 18 janvier 2018, naissait l'association des CHORALISTES DE FONTAINE LE PORT.

Sa vocation est de permettre aux amateurs de chants de se retrouver, en atmosphère conviviale, pour donner libre court à un grand bonheur, celui de partager ensemble des moments musicaux. Son registre est la chanson contemporaine au tra-

vers de spectacles vivants avec mise en scène et accompagnement musical. L'atmosphère « Cabaret » est son domaine de prédilection.

Sans attendre leur engagement associatif, les CHORALISTES se sont maintes fois produits en toutes occasions, lors d'évènements qui se sont déroulés à FONTAINE (Fête de l'été, Fête du Beaujolais, ...), mais aussi lors de manifestations diverses à l'extérieur (interventions en Maisons de retraite, journées du Téléthon, jumelage, ...).

Si vous désirez les rejoindre,
rien de plus simple,
vous pouvez contacter

Martine FLEURY :

01 64 38 33 96 ou

Dominique MILLIOTTE :

01 64 38 30 67.



LES ARCHERS LIBRES



DÉJÀ UN AN...

Le 18 février 2017 naissait le club de tir à l'arc « Les Archers Libres de Fontaine le Port » Spécialisé principalement dans la pratique des tirs au sein de la nature, sans aucune action de chasse envers les animaux vivants.

Nous comptons à ce jour, 34 adhérents de tous ages et de toutes conditions.

Déjà quelques graines de champion ont commencés à germer, lesquelles d'ailleurs, participeront au championnat de France les 24,25 et 26 Août prochain à Pers en Gâtinais (Loiret).

Nous rappelons aux Portifontains qui veulent essayer le noble art du tir à l'arc, que nous les recevons gracieusement tous les 1^{er} samedi après midi de chaque mois (sauf jours fériés) au gymnase, rue du parc de 14 à 16 h.

Pour toutes informations concernant nos activités,
n'hésitez pas à visiter régulièrement notre site Internet :
<https://archersportifontains.sportsregions.fr>

ASSOCIATIONS

FONTAINE AUX JEUNES

2008 - 2018, JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Déjà 10 ans que les équipes de Fontaine aux Jeunes œuvrent afin d'organiser des animations pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

2008, le début de l'aventure

Il y a bien longtemps (en 2008), dans une galaxie lointaine, très lointaine (impasse des Périers à Fontaine le Port), un groupe de valeureux parents désireux de s'investir pour les enfants du village ont décidé d'unir leur « force ». Fontaine aux Jeunes était née ! Proposer des animations pour les enfants, tel était son destin.

Ces animations très diverses, sportives, culturelles, créatives ou ludiques, rythment depuis 10 ans la vie des équipes successives du bureau de l'association.

Le nombre d'adhérents cette année est en très forte augmentation, puisque l'association regroupe 65 enfants sur les 88 que dénombrent les écoles maternelle et élémentaire.

De nombreux projets sont en discussion afin de poursuivre le renouvellement des animations et satisfaire un maximum d'enfants.

10 ans, cela méritait bien une fête



Le samedi 10 mars 2018, les adhérents furent tous invités à venir s'amuser au gymnase de Fontaine le Port. Ce gymnase, qui n'en était plus un pour l'occasion, était grimpé aux couleurs du carnaval et tous les participants ont joué le jeu.

Au total l'association a réuni une centaine de personnes. Nous y avons croisé une poignée de super-héros, un zest de princesses, quelques animaux (plus ou moins) sauvages et divers déguisements dont la provenance s'avèrent encore inconnue...

Buffet-repas, jeux pour les enfants, espace de danse animé par un DJ (lui aussi déguisé !), tout était réuni pour que chacun passe une superbe soirée. Et compte tenu des échos, elle le fut !

La fête de l'école, prochaine animation de Fontaine aux Jeunes

Depuis sa création, l'association organise la fête de l'école pour les enfants scolarisés au village. Cette grande fête, qui se tiendra le même jour que la fête du village, se déroulera le samedi 23 juin 2018.

Les enfants pourront s'amuser avec les nombreuses animations programmées, pendant que leurs parents pourront échanger tranquillement autour d'un repas-barbecue proposé sur place. Cette année encore, l'intégralité des bénéfices sera reversé à la coopérative scolaire afin que les enseignants puissent organiser des sorties et/ou investir dans du nouveau matériel scolaire.

Des sourires, du soleil et des amis, que demander de plus ? Alors, venez-vous amuser lors notre grande fête des écoles.



Fontaine aux Jeunes est aussi sur Facebook.

Actualités de l'association, jeux en ligne,

« likez » notre page



LA PORTIFON'TRAIL



UNE 4^{ÈME} EDITION ENTRE SOLEIL ET SOURIRES

Pour la 4^{ème} année, Fontaine-le-Port accueillait des coureurs de tous les départements voisins, et même parfois de plus loin.

Les 2 distances proposées emmenaient les coureurs sur les sentiers de la forêt de Barbeau, sur 10 ou 22 km. Au programme : des côtes, de la boue, des sentiers monotraces, des devers, des traversées de ruisseaux, des pierriers, bref tout ce qui fait le sel d'un VRAI trail.

Ils étaient 322 adultes à prendre le départ des 10 et 22 km de Fontaine-le-Port.

Fontaine aux Jeunes, association en charge de l'organisation de La Portifon'Trail, avait aussi programmé 4 courses réservées aux jeunes de 4 à 13 ans. Ils étaient 94 à prendre le départ, sous les yeux admiratifs des parents.

Avec ses 416 participants, ses 49 bénévoles, ses spectateurs, sa sono et ses prestataires extérieurs (secouristes, animateur, service de chronométrage, vigile), la Portifon'Trail troublait la quiétude dominical de la place Emile Millet.

Mais quel plaisir de voir autant de sourires chez les participants. Quel plaisir d'entendre ces derniers remercier les bénévoles et la ville de Fontaine-le-Port pour la qualité de leur accueil. Quel plaisir d'entendre les traileurs féliciter Fontaine aux Jeunes pour la qualité du parcours et de l'organisation. Quel plaisir d'entendre les coureurs apprécier le cadre du village.

Autant de plaisir ferait presque oublier les problèmes à surmonter pour la préparation d'une telle animation sportive. Une matinée comme celle-ci demande plusieurs mois de préparation.

C'est pourquoi l'organisation tient une nouvelle fois à remercier l'ensemble de ses bénévoles, l'ensemble des ses partenaires et surtout la municipalité de Fontaine-le-Port sans qui un tel évènement ne pourrait pas se tenir.

Comme l'indiquait Lahcène HIANE (speaker de l'épreuve) « *La Portifon'Trail devient année après année une classique du trail dans le département, de part la qualité de son parcours et de son organisation* ». Elle permet à la commune de rayonner sportivement dans le microcosme du trail seine-et-marnais.



Cette année encore, plusieurs portifontains(es) ont décidé de courir la Portifon'Trail. Ils ont (parfois) souffert, ils se sont surpassés mais ils ont tous relevé le challenge ! Ils méritent tous nos plus chaleureuses félicitations.

Vous pouvez consulter le détail des résultats sur le site web de l'organisation (page « Résultats ») à l'adresse suivante : <http://laportifontrail.e-monsite.com/pages/resultat-du-17-kms.html>

Vainqueur femme 10 km :
Céline ANDREANI, 49mn 39

Vainqueur homme 10 km :
Michael AUCOUTURIER,
39mn 22

Vainqueur femme 22 km :
Cécile PERROIS, 1h 59mn 36

Vainqueur homme 22 km :
Antoine SZADÉCZKI,
1h 33mn 21

ASSOCIATIONS

SAM. 23 JUIN

FÊTE DE L'ÉTÉ

Organisation
Comité des Fêtes / Mairie.
Parc Millet.

- Participation des écoles avec exposé de l'année
- Remise des dictionnaires aux futurs collégiens
- Stands de jeux divers
- Expo photos - patchwork
- Petite restauration sur place
- Pique nique ouvert à tous à partir de 19 h30
- Feu d'artifice offert par la municipalité.

(Flyer détaillé en boîte à lettre)



DIM. 26 AOÛT

COMMÉMORATION DES 3 STÈLES



Organisation Mairie.

10 h 45 : Sivry Courtry
Stèle Ernest Gaston,

11 h 15 : Le Chatelet en Brie
Stèle Jean Porte,

11 h 45 : Fontaine le Port
Stèle John RAMSAY,

suivi d'un vin d'honneur.

SAM. 8 SEPTEMBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Organisation Mairie.
En mairie salle des mariages.
Suivi de l'apéritif servi Parc Millet.

FORUM DES ASSOCIATIONS PORTIFONTAINES

Parc Millet.

DIM. 16 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Organisation Mairie.

DIM. 7 OCTOBRE

VIDE GRENIER



DIM. 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION CENTENAIRE 1914/1918



Organisation Mairie.
Au monument aux morts.

SAM. 17 NOVEMBRE

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Organisation Comité de Jumelage.

DIM. 9 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

DIM. 25 NOVEMBRE

PUCES ENFANTS

Organisation Comité des Fêtes.
Salle des Fêtes.

SAM. 1^{ER} SEPTEMBRE

INAUGURATIONS



Organisation Mairie.

Ouvert aux Portifontains.

Inauguration de la cantine /
garderie / accessibilité salle
des fêtes.

Rue Jean Moulin.

MARDI 2 OCTOBRE

SOIRÉE THÉÂTRE DES BRIARDISES

Organisation Mairie.
Salle des Fêtes.

6 AU 14 OCTOBRE

EXPO DE PEINTURES - SCULPTURES

Organisation Comité des Fêtes.
Salle des fêtes.



CULTUEL

4^{ème} samedi
de chaque mois

Messe
Eglise St Martin
18 h